

Chef d'entreprise :
qualité, sécurité,
environnement

**La CMA vous aide à vous
mettre en conformité
avec la réglementation :**
hygiène, sécurité,
environnement,
accessibilité

► **Contacts**

**Service développement
économique**

• Toulouse
05 61 10 47 45
mccgarbay@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 58
jmichel@cm-toulouse.fr

05 61 10 71 23
fpotagnik@cm-toulouse.fr



► **Objectif**

Connaître la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement et rechercher des solutions techniques de mise en conformité.

► **Bénéficiaires**

Toute entreprise artisanale inscrite au répertoire des métiers.

► **Prestation**

La CMA, à travers des conseils spécialisés, vous apporte :

- une information individualisée sur les obligations réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement,
- l'étude de plans d'aménagement des locaux,
- la réalisation d'actions de mise en conformité,
- l'établissement de dossier de demande d'autorisation dans le cadre des établissements recevant du public (ERP),
- l'établissement de déclaration en préfecture dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

► **Modalités**

Rendez-vous individuel ou réunions collectives à la Chambre de métiers et de l'artisanat.

► **Références**

534 prestations réalisées en 2009.